

18 FEV. 2026

CDTA

Avis d'attribution Provisoire Après correction

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 408020001106055



Le Centre de Développement des Technologies Avancées informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°08/CDTA/2026 du 26/01/2026 relative à **La Restauration Du Personnel De Sureté Interne Du Centre De Développement Des Technologies Avancées**. Que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise suivante :

ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE EN DA (TTC)		DUREE	NOTE TECHNIQUE /100 PTS	OBSERVATIONS
	Minimum	Maximum			
ETS BOUKEMOUKH MEBAREK NIF : 1791921008221456100	2 376 000,00	3 870 000,00	Quatre-Vingt-Dix (90) Jours	65 PTS	L'offre la moins disante Pré-qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du Directeur de Centre de Développement des Technologies Avancées, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première diffusion de l'avis d'attribution provisoire de l'opération, qui donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'évaluation, sont tenus de se présenter à la Direction, de centre dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la diffusion du présent avis d'attribution provisoire.